

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ASSEMBLÉE DU 12 JANVIER 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 12 janvier 2026, tenue au 198A, rue de la Fabrique, à 19h30, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Marc Lemay, Michel Fortier, Yannick Pressé et Éric Guillot, tous formant quorum.

Absences : Amélie Bergeron et Julie Lemay.

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum,

RÉSOLUTION # 2026-01-001

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h30.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

RÉSOLUTION #

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux antérieurs
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Correspondance
8. Dépenses à approuver
 - a) Collecte des encombrants 2026
 - b) Eau potable – équipements divers
 - c) Eau potable – entretien de la génératrice Kohler
 - d) Eau potable – permanganate de potassium
 - e) Eaux usées – achat d'un surpresseur
 - f) Eaux usées – sulfate ferrique
 - g) ADMQ – adhésion 2026
 - h) Soirée des fêtes 2026
 - i) Contrat avec PG Solutions
 - j) Frais juridiques
9. Demandes
 - a) Bibliothèque – aide financière 2026
 - b) Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive
 - c) ARLPHCQ – programme d'assistance financière municipale
10. Affaires courantes
 - a) Quote-part de la route Savoie
 - b) Rapport portant sur la gestion contractuelle 2025
 - c) Travaux dans l'emprise du ministère des Transports
 - d) OMH au Cœur-du-Québec – budget 2026

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- e) Réfection de la station de pompage des eaux usées PP1 – appel d’offres
- 11. Suivi de dossiers
 - a) Vente pour taxes 2025
- 12. Règlements
- 13. Comités et MRC
- 14. Affaires nouvelles
 - a) Fonds région et ruralité
 - b) Frais pour services juridiques
- 15. Période de questions
- 16. Levée de l’assemblée

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS

RÉSOLUTION # 2026-01-003

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’approuver les procès-verbaux des 1^{er} et 15 décembre 2025 avec dispense de lecture.

5. COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION # 2026-01-004

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’accepter :

- 1. Les déboursés des chèques # 1792 à # 1798 pour la somme de 17 986.95 \$.

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	# CHÈQUE	MONTANT
S.A.A.Q	ANNULATION CHÈQUES JAMAIS ENCAISSÉS. DOSSIER VÉHICULES DÉSAFFECTÉS	#1700 À 1707, #1709 À 1712, #1714 À 1716, #1718 À 1721	-270.75 \$
C.S.S. DE LA RIVERAINE	ALBUM FINISSANTS ESLS	1792	80.00 \$
LES ENTREPRISES RONALD BEAUDET INC.	GARAGE LOISIRS ET BARRIÈRES	1793	15 310.66 \$
FONDS D'ASSURANCE MUNICIPALITÉS QUÉBEC	DOSSIER RÉCLAMATION #252167-30	1794	2 500.00 \$
9295-6978 QUÉBEC INC.	REMB. CRÉDIT TAXES RÉNOVATONS	1795	55.99 \$
	REMB. CRÉDIT TAXES RÉNOVATONS	1796	38.72 \$
ORDI-PLUS INFORMATIQUE	REMP. CARTE MÈRE PORTABLE	1797	172.45 \$
RÉGIE DU BÂTIMENT QUÉBEC	FRAIS ANNUEL ASCENSEUR	1798	99.88 \$

TOTAL 17 986.95 \$

- 2. Les comptes à payer des dépôts directs # 502750 à # 502775 pour la somme de 84 526.64 \$.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ANNIE JACQUES		
2025-12-31	2025 A-E REDUIT	101.85 \$
REMBOURSEMENT TAUX REDUIT		
2025-12-08	2025-11-25	31.50 \$
DEPLACEMENT REUNION		
TOTAL		133.35 \$

9256-8195 QUÉBEC INC.	
2025-12-04 2025140	58 062.38 \$
GARAGE PREFABRIQUÉ TERRAIN LOISIRS	
TOTAL	58 062.38 \$

2025-12-31	2025-A-E RÉDUIT	101.85 \$
REMBOURSEMENT TAUX REDUIT 2025		
TOTAL		101.85 \$

CENTRE BUREAUTIQUE MAURICIE INC.	
2025-12-03 155680	225.59 \$
PHOTOCOPIEUR	
TOTAL	225.59 \$

2025-12-31	2025-A-E RÉDUIT	47.68 \$
REMBOURSEMENT TAUX REDUIT 2025		
TOTAL		47.68 \$

CIMENTS TASCHEREAU		
2025-12-03	27597	557.63 \$
INSTALLATION BARRIÈRES ROUTE HABEL ET PINS SECS		
TOTAL		557.63 \$

COVRIS COOPÉRATIVE		
2025-12-11	0489893	264.11 \$
ESSENCE - CHLORE LIQUIDE		
2025-12-11	0492928	139.81 \$
ESSENCE PICK-UP		
2025-12-31	0495436	138.49 \$
ESSENCE		
2025-12-31	0496026	202.73 \$
CHLORE LIQUIDE ET GANTS NITRILE		
2025-12-31	0496293	17.48 \$
PROPANE (PATINOIRE)		
TOTAL		762.62 \$

EDOUARD PAQUETTE	
2025-11-05 2025-11-02	-2 578.70 \$
ANNULATION CAR ÉTAIT UNE SOUMISSION	
TOTAL	-2 578.70 \$

EUROFINS ENVIRONEX		
2025-12-01	1165129	243.75 \$
EAU POTABLE		
2025-12-01	1165130	356.42 \$
EAUX USÉES		
2025-12-03	1167448	225.93 \$
EAUX USÉES		
2025-12-31	1174772	224.78 \$
EAU POTABLE		
2025-12-31	1174773	359.87 \$
EAUX USÉES		

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

TOTAL	1 410.75 \$
-------	-------------

EPICERIE TOURNESOL	
2025-12-01 247568	13.74 \$
CHIPS, CRÈME CAFÉ	
2025-12-08	24.99 \$
CAFÉ	
2025-18-08 248567	1 183.51 \$
SOIRÉE TEMPS DES FÊTES	
2025-12-08	226.85 \$
SOIRÉE TEMPS DES FÊTES	
2025-12-08	20.10 \$
SOIRÉE TEMPS DES FÊTES	
2025-12-11 248911	-970.49 \$
RETOUR SOIRÉE TEMPS FÊTES	
TOTAL	498.70 \$

EXCAVATION MARCEL JACQUES INC.	
2025-12-03 1740	561.77 \$
INSTALLATION BARRIÈRES	
TOTAL	561.77 \$

FQM	
2025-12-11 16162	1 752.20 \$
REFECTION PONCEAU FRONTENAC	
TOTAL	1 752.20 \$

GROUPE CASTONGUAY INC.	
2025-12-03 113960	128.13 \$
CONDENSATEURS (4)	
TOTAL	128.13 \$

GRIMARD ET FILS INC.	
2025-12-31 80058654	804.83 \$
VIRAGE VERT	
TOTAL	804.83 \$

2025-12-18 2025-12-28	165.00 \$
DEPLACEMENTS TOURNÉES EAU POTABLE	
TOTAL	165.00 \$

VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	
2025-12-01 25005266RI05000	1 088.05 \$
ACIDE ASCORBIQUE, REACTIF FER	
TOTAL	1 088.05 \$

LAVERY	
2025-12-18 1722421	2 770.90 \$
SERVICES JURIDIQUES	
2025-12-18 1722425	419.66 \$
SERVICES JURIDIQUES	
TOTAL	3 190.56 \$

2025-12-01 2025-11-28	50.00 \$
PREPARATION SALLE SALON FUNÉRAIRE	
TOTAL	50.00 \$

MATERIAUX FORTIERVILLE 2020 S.E.C.	
2025-12-03 -0240624	85.04 \$
INSTALLATION BARRIÈRES	
2025-12-03 0240776	1 296.58 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

SEL ADOUCISSEUR	
2025-12-31 02411119	134.98 \$
PIEGE SOURIS, AMPOLE	
2025-12-31 0241127	105.16 \$
OUTILS	
2025-12-31 0241149	56.24 \$
PEINTURE, ENS.CLÉ HEXAGONALE (EGOUT)	
2025-12-31 0241307	28.74 \$
LOCATION AERATEUR	
2025-12-03 1201788	105.83 \$
BOUCHE FISSURE, FLEXTRA	
2025-12-03 1202164	-22.97 \$
RETOUR THERMOSTAT	
2025-12-03 1202224	6.88 \$
COULISSE BLANCHE	
2025-12-03 1202236	30.65 \$
EQUERRE, ATTACHE CABLE(TY-RAP)	
2025-12-03 1202437	136.72 \$
ASPIRATEUR, NETTOYEUR TOILETTE, CARTOUCHE P95	
2025-12-18 1203418	294.66 \$
CORROSTOP, BOULONS, MEULE, ETC	
2025-12-31 1203866	11.27 \$
MAILLON, SERRE-CÂBLE	
2025-12-31 1204179	421.87 \$
GARAGE LOISIRS	
2025-12-31 1204180	2.04 \$
BOULONS, RONDELLES AQUEDUC	
2025-12-31 1204747	29.09 \$
FILTRE SALLE MUNICIPALE	
2025-12-31 1205474	66.77 \$
DEGLACANT	
2025-12-03 2056944	325.81 \$
FILTRE, ÉTAU, LAMES, PINCE	
TOTAL	3 115.36 \$

LE SAGITTAIRE	
2025-12-08 0001330	179.07 \$
PAPIER, POST-IT, ENVELOPPES	
TOTAL	179.07 \$

PLURITEC LTÉE	
2025-12-17 F222570	11 853.46 \$
PLANS ET DEVIS RECONSTRUCTION PP-1	
TOTAL	11 853.46 \$

9495-3312 QUÉBEC INC.	
2025-12-01 2025-179	919.80 \$
CHANSONNIER SOIRÉE DU TEMPS DES FÊTES	
TOTAL	919.80 \$

RECYC-LAV INC.	
2025-12-01 1346	287.44 \$
COLLECTE DES ENCOMBRANTS	
2025-12-31 1369	287.44 \$
COLLECTE DES ENCOMBRANTS	
TOTAL	574.88 \$

SERVICES SANITAIRES A.M. INC.	
2025-12-08 600	425.35 \$
VIDANGE FOSSE SEPTIQUE	
TOTAL	425.35 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

SIGNOPLUS	
2025-12-31 125168	176.83 \$
SIGNALISATION	
TOTAL	176.83 \$

GROUPE SYMAC	
2025-12-17 3061344	16.83 \$
HUILE SOUFFLEUSE ET ZAMBONI	
TOTAL	16.83 \$

GROUPE YANCO	
2025-12-17 167129	302.67 \$
PAPIER TOILETTE, SAC POUBELLES, ETC.	
TOTAL	302.67 \$

TOTAL 84 526.64 \$

3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 24 790.46 \$.

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES	80.56 \$
BENEVA	ASSURANCES-COLLECTIVES	2 152.75 \$
SORTIE DE CAISSE SOIRÉE (CASH)	SOIRÉE DU TEMPS DES FÊTES	750.00 \$
HYDRO-QUEBEC	SALLE CROQUET	207.69 \$
HYDRO-QUEBEC	CHALET DES LOISIRS	366.29 \$
HYDRO-QUEBEC	EGOUT (RUE PRINCIPALE)	112.61 \$
HYDRO-QUEBEC	SALLE MUNICIPALE	856.37 \$
HYDRO-QUEBEC	GARAGE MUNICIPAL	76.11 \$
HYDRO-QUEBEC	LUMIÈRES DE RUES	281.28 \$
HYDRO-QUEBEC	BUREAU MUNICIPAL	378.72 \$
HYDRO-QUEBEC	BORNES ÉLECTRIQUES	129.48 \$
HYDRO-QUEBEC	EGOUTS	1 162.87 \$
HYDRO-QUEBEC	CASERNE	882.84 \$
SOLUTIONS IT CLOUD.CA	AUGMENTATION ESPACE BACK-UP	0.89 \$
SOLUTIONS IT CLOUD.CA	MICROSOFT 365 ET BACK UP	81.52 \$
MRC DE LOTBINIERE	COLLECTE ET SITE ENFOUISSEMENT	6 151.17 \$
NORTH POINT	PHOTOCOPIEUR	111.53 \$
POSTE CANADA	ECHOTIER	56.81 \$
REVENU CANADA	D.A.S. DÉCEMBRE TAUX RÉDUIT	2 324.75 \$
REVENU CANADA	D.A.S. DÉCEMBRE TAUX RÉGULIER	446.10 \$
MINISTERE DU REVENU	D.A.S. DÉCEMBRE	6 272.13 \$
SOGETEL INC	LIGNES TÉLÉPHONIQUES	354.78 \$
VISA DESJARDINS	SOUPER NOËL, OUTILS, AVIS MUTATION, FRAIS PUROLATOR, ETC.	1 491.92 \$
VISA DESJARDINS	FRAIS PUROLATOR, AVIS MUTATION	61.29 \$

TOTAL 24 790.46 \$

4. Le total des salaires bruts pour le mois de décembre 2025 pour la somme de 22 095.19 \$.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	13 732.13 \$
Location vestiaire	225.00 \$
Location bureau poste	160.00 \$
Location service de garde	100.00 \$
Location salle municipale et chalet des sports	575.00 \$
Subv. Ministère sécurité publique ponceau Frontenac	17 090.47 \$
MRC Bécancour (FRR)	3 825.60 \$
Subv. Recyc-Québec	10 581.06 \$
Articles municipaux (photocopies, test eau, vieux fer, etc.)	10.00 \$
Intérêts sur EOP + ristournes Desjardins	282.36 \$
Total	46 581.62 \$

7. CORRESPONDANCE

Expéditeur	Sujet
Hydro-Québec	Félicitations pour l'élection.
Donald Martel, député	Félicitations pour l'élection.
FQM	Félicitations pour l'élection.
Producteurs de lait du Centre-du-Québec	Félicitations pour l'élection.
UPA Centre-du-Québec	Félicitations pour l'élection.
Jenny Kwan, députée	Demande d'appui au projet de loi C-233
Fondation santé BNY	Projet avec la Clef de la Galerie « Bouger sainement à la Clef! »
MRC Bécancour	Transmission du règlement de contrôle intérimaire #425
Embellissement Bécancour	Lutte aux plantes exotiques envahissantes sur le territoire de la Ville et de la MRC de Bécancour

8. DÉPENSES À APPROUVER

a) Collecte des encombrants 2026

ATTENDU l'offre de services reçue de Recyc-Lav pour la collecte des encombrants;

RÉSOLUTION # 2026-01-005

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Recyc-Lav pour la collecte des encombrants au coût de 250 \$ par mois. Ce service est offert sur rendez-vous, une fois par mois. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-45221-446.

b) Eau potable – équipements divers

CONSIDÉRANT QUE certains équipements doivent être renouvelés à

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

l'aqueduc;

RÉSOLUTION # 2026-01-006

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer les achats suivants :

- Une lance à injection ¼" & ½" au coût de 500 \$ plus les taxes chez CHEMACTION
- Un sècheur d'air réfrigéré au coût de 1 421 \$ plus les taxes chez COAIR.

Ces dépenses seront prises dans le poste budgétaire # 02-41300-520 (entretien eau potable).

c) Eau potable – entretien de la génératrice Kohler

CONSIDÉRANT QUE l'écran de la génératrice à l'aqueduc est défectueux et qu'il doit être remplacé;

RÉSOLUTION # 2026-01-007

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire remplacer l'écran MPAC 1500 par Drumco Énergie au coût de 5 035.43 \$ plus les taxes. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-41300-640 (pièces et accessoires eau potable).

d) Eau potable – permanganate de potassium

ATTENDU QUE du permanganate de potassium est utilisé à l'aqueduc pour le traitement du fer et du manganèse dans l'eau potable;

ATTENDU les prix demandés à différents fournisseurs pour 150 kg de produit incluant les frais de livraison :

Univar	2 172.13 \$ plus taxes
Entreprises Édouard Paquette	2 242.84 \$ plus taxes
Cleartech	1 176.07 \$ plus taxes

RÉSOLUTION # 2026-01-008

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 150 kg de permanganate de potassium auprès de la compagnie Cleartech au coût de 1 176.07 \$ plus taxes. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-41300-520.

e) Eaux usées – achat d'un surpresseur

ATTENDU QU'il est nécessaire d'avoir un surpresseur en inventaire en cas de bris à la station de traitement des eaux usées;

RÉSOLUTION # 2026-01-009

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un surpresseur Sutorbilt 3M chez AIRCOM Technologies au coût de 4 511 \$ plus les taxes. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-41400-520 (entretien eaux usées).

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

f) Eaux usées – sulfate ferrique

ATTENDU QUE du sulfate ferrique doit être utilisé dans le cadre du traitement du phosphore dans les eaux usées;

ATTENDU les soumissions reçues :

Chemco 0.92 \$ / kg plus les taxes
Cleartech 1.5127 \$ / kg plus les taxes

RÉSOLUTION # 2026-01-010

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 3 300 litres de sulfate ferrique auprès de la compagnie CHEMCO au coût de 5 012.58 \$ plus les taxes. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-41400-520 (entretien des eaux usées).

g) ADMQ – adhésion 2026

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite que la directrice générale soit membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);

RÉSOLUTION # 2026-01-011

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer à l'ADMQ pour la somme de 512 \$ plus les taxes ainsi qu'à l'assurance juridique et programme d'aide aux employés 2026 au coût de 629.55 \$ plus taxes.

h) Soirée des fêtes 2026

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite organiser une soirée du temps des fêtes le samedi 5 décembre 2026;

RÉSOLUTION # 2026-01-012

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De désigner le chansonnier Gabriel Maheux Kègle au coût de 800 \$ plus les taxes pour la musique;
- De demander un permis de réunion pour vendre et servir de l'alcool pour cette activité.

i) Contrat avec PG Solutions

ATTENDU QUE la municipalité utilise le logiciel de comptabilité PG Solutions;

RÉSOLUTION # 2026-01-013

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler la licence d'utilisation pour l'année 2026 au coût de 8 732 \$ plus taxes ainsi que l'hébergement infonuagique de la suite financière Aurora au coût de 1 090.83 \$ plus taxes. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-13000-499.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

j) Frais juridiques – facture de Lavery # 1726870

ATTENDU la facture # 1726870 reçue de la firme d'avocats Lavery au montant de 28 590 \$ plus les taxes en date du 31 décembre 2025;

ATTENDU QUE cette dépense n'était pas prévue au budget 2025 et que la municipalité ne possède pas les crédits nécessaires au paiement de cette facture;

RÉSOLUTION # 2026-01-014

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la facture # 1726870 au montant de 28 590 \$ plus les taxes à l'aide du surplus accumulé non affecté.

9. DEMANDES

a) Bibliothèque – aide financière 2026

RÉSOLUTION # 2026-01-015

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser au comité de la bibliothèque un montant de 2 850 \$ en guise d'aide financière pour l'année 2026.

b) Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élus de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette Journée la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale! »;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de cette campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale des citoyennes et citoyens;

RÉSOLUTION # 2026-01-016

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de Fortierville proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive pour la durée de son mandat électoral.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

c) ARLPHCQ – programme d’assistance financière municipale

CONSIDÉRANT la demande d’aide financière de l’Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec;

RÉSOLUTION # 2026-01-017

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l’unanimité des conseillers présents de verser un montant de 100 \$ à l’ARLPHCQ pour l’année 2026. Ce montant était prévu au budget et sera pris à même le poste budgétaire # 02-70290-997.

10. AFFAIRES COURANTES

a) Quote-part de la route Savoie

RÉSOLUTION # 2026-01-018

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l’unanimité des conseillers présents de verser à la municipalité de Ste-Françoise un montant de 1 822.65 \$ pour la quote-part 2026 relatif à l’entretien de la route Savoie.

b) Rapport portant sur la gestion contractuelle 2025

ATTENDU QU’une fois par année, le conseil municipal doit déposer un rapport sur la gestion contractuelle portant sur l’année précédente;

ATTENDU le rapport présenté par la directrice générale;

RÉSOLUTION # 2026-01-019

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter le rapport sur la gestion contractuelle de l’année 2025 présenté par la directrice générale.

c) Travaux dans l’emprise du ministère des Transports

ATTENDU QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l’année 2026, peuvent être réalisés dans l’emprise d’une route sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports du Québec (MTMDET) et que les autorisations préalables ainsi qu’une garantie d’exécution sont nécessaires;

RÉSOLUTION # 2026-01-020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

- Que la municipalité de Fortierville se porte garante de tous les travaux qu’elle effectuera ou qu’un sous-traitant effectuera pour elle durant l’année 2026;
- Que la municipalité s’engage, comme il est prévu à la Loi sur la voirie, à demander préalablement l’autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- Que la municipalité nomme la directrice générale, Annie Jacques, à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le MTMDET pour lesdits travaux.

d) OMH au Cœur-du-Québec – budget 2026

ATTENDU les prévisions budgétaires 2026 pour l'OMH au Cœur-du-Québec pour l'édifice de Fortierville;

RÉSOLUTION # 2026-01-021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget 2026 de l'OMH au Cœur-du-Québec qui prévoit un déficit de 84 683 \$. La municipalité devra absorber 10 % de ce déficit, soit un montant de 8 468 \$.

e) Réfection de la station de pompage des eaux usées PP1 – appel d'offres

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie Pluritec est à finaliser les plans et devis pour la réfection de la station de pompage des eaux usées PP1 située à l'extrémité ouest de la rue Principale;

ATTENDU QUE la municipalité devra lancer une procédure ouverte pour obtenir des soumissions pour la réalisation de ces travaux;

RÉSOLUTION # 2026-01-022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lancer, dès que les plans et devis seront finalisés, une procédure ouverte sur SEAO et d'afficher l'avis public dans un journal local.

11. SUIVI DE DOSSIERS

a) Vente pour taxes 2025

CONSIDÉRANT QUE certains citoyens n'ont pas encore acquitté leur solde dû pour les taxes municipales de 2025;

CONSIDÉRANT l'article 1022 du Code municipal qui stipule que :

Le secrétaire-trésorier de la municipalité locale doit préparer, dans le cours du mois de novembre de chaque année, un état mentionnant dans autant de colonnes distinctes:

1° les noms et états de toutes personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales, tels qu'indiqués au rôle d'évaluation, s'ils y sont entrés;

2° le montant de toutes taxes municipales restant dues à la municipalité, par chacune de ces personnes ou par des personnes inconnues;

3° le montant des taxes municipales dues par chacune de ces personnes aux officiers de la municipalité;

4° le montant des taxes scolaires dues par chacune de ces personnes, jusqu'à la confection de cet état, si un état des arrérages a été remis à temps au bureau de la municipalité, par le directeur général

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

de la commission scolaire concernée;

5° les frais de perception dus par ces personnes;

6° la désignation de tous biens-fonds assujettis au paiement des taxes mentionnées dans cet état;

7° le montant total des taxes et des frais affectant ces biens-fonds, pour des fins municipales ou scolaires;

8° tout autre renseignement requis par le conseil et toute remarque jugée opportune. Cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui. Lorsque la date de la vente des immeubles a été changée en vertu du dernier alinéa de l'article 1026, cet état doit être préparé au cours du quatrième mois précédant le mois fixé pour cette vente.

CONSIDÉRANT l'état des personnes endettées pour taxes envers la municipalité ou la commission scolaire présenté au conseil municipal :

Propriétaire	Adresse	Matricule	Taxes 2025	Intérêts (2026-06-11)	Scolaires	Total dû
Laquerre, Claude	rang St-Alphonse	1550-33-0847	1 191.58 \$	193.92 \$		1 385.50 \$
Guy, Jennifer	109, rue Principale	1650-95-0643	1 867.53 \$	328.77 \$		2 196.30 \$
Santerre, Marie-Claude	127, rue Principale	1750-05-4376	1 765.44 \$	308.55 \$		2 073.99 \$
Piché, Monique (Matte, Michel)	510, avenue des Pins	1750-25-3442	1 411.64 \$	208.85 \$		1 620.49 \$
Guénette, Charles-Antoine	185, rue Principale	1750-37-6637	2 167.50 \$	238.36 \$		2 405.86 \$
Leclerc, Marco	191, rue Principale	1750-47-2534	4 868.16 \$	868.04 \$		5 736.20 \$
Roux, Sébastien	411, avene de l'Assomption	1750-48-2353	2 198.44 \$	387.83 \$		2 586.27 \$
Grimard, Carmel	555, avenue du Foyer	1750-64-1848	-	-	150.03 \$	150.03 \$
Laplante, Sébastien (Mainville, Marjolaine)	276, rue Principale	1750-98-2147	-	-	260.75 \$	260.75 \$
Solutions d'usinage SH inc.	1307, rang St-Antoine ouest	1850-69-2970	1 290.15 \$	242.28 \$		1 532.43 \$
Roux, Jonathan	409, route 265	1851-22-2950	-	-	274.21 \$	274.21 \$
9099-3866 Québec inc.	360, rue Principale	1851-30-6219	-	-	136.29 \$	136.29 \$
Dionne, Julie	1285, rang St-Antoine est	1851-81-2033	1 291.39 \$	191.78 \$		1 483.17 \$
Total :						22 663.17 \$

RÉSOLUTION # 2026-01-023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une lettre recommandée soit adressée à chacun des contribuables endettés envers la municipalité pour plus de 100 \$, en leur demandant de régler leur solde d'ici le dernier jour du mois de février, à défaut de quoi leur nom sera transmis à la MRC de Bécancour pour vente pour non-paiement de taxes.

12. RÈGLEMENTS

Aucun règlement.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

13. COMITÉS ET MRC

a) Programme « Héros en 30 »

La directrice générale informe le conseil que deux formations ont été tenues le 9 décembre à la salle municipale pour le DEA. Un pompier de la Ville de Bécancour a donné la formation. Le premier groupe était constitué de 11 participants alors que le deuxième comprenait 6 participants.

Ce projet (achat et installation des DEA, formations, etc.) est financé à 80 % par le programme FRR. Nous avons été informés récemment que Desjardins financera le reste du projet pour un montant de 5 519 \$.

14. AFFAIRES NOUVELLES

a) Fonds région et ruralité – Amélioration de l’offre de services et de la sécurité au terrain des loisirs de Fortierville

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande d’aide financière faite par la municipalité de Fortierville dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fortierville appuie le projet « Amélioration de l’offre de services et de la sécurité au terrain des loisirs de Fortierville »;

RÉSOLUTION # 2026-01-024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

1. **PARTICIPATION** : La municipalité participe au projet « Amélioration de l’offre de services et de la sécurité au terrain des loisirs de Fortierville » pour la somme de 6 951.07 \$ (contribution monétaire).
2. **FONDS** : La municipalité appuie le projet mentionné ci-haut et consent à ce que la MRC de Bécancour y affecte, à même le Fonds Régions et ruralité, un montant de 25 000 \$ provenant de l’enveloppe « initiative municipale ».
3. **SIGNATURE** : Le conseil municipal autorise la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document jugé ou nécessaire pour donner plein et entier effet à ce que prescrit la présente résolution.

b) Frais pour services juridiques

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années, la municipalité de Fortierville est aux prises avec un dossier particulier traitant d’urbanisme, d’intimidation et de harcèlement qui ne cesse de prendre de l’ampleur;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier monopolise de façon excessive les différents services de la municipalité qui doivent y consacrer une bonne partie de leur temps à chaque semaine et ne vaquent ainsi pas à leurs tâches habituelles;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit requérir régulièrement à des services juridiques pour le traitement de ce dossier et qu’elle a

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

dépensé, à ce jour, plusieurs dizaines de milliers de dollars en frais d'avocats;

CONSIDÉRANT QUE les demandes formulées sont abusives;

CONSIDÉRANT QUE le budget annuel limité de la municipalité ne permet pas de telles dépenses;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités au Québec vivent des situations semblables;

RÉSOLUTION # 2026-01-025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- Demander l'aide de la Fédération québécoise des municipalités pour assumer les frais juridiques qui doivent être dépensés dans le cadre de ce dossier, plus particulièrement pour ce qui touche l'intimidation, le harcèlement, les communications incessantes et demandes d'accès à l'information;
- Sensibiliser la Fédération québécoise des municipalités à cette situation afin de voir ce qui pourrait être fait, en collaboration avec le gouvernement et autres organismes, pour lutter contre ce phénomène grandissant et aider les municipalités qui sont à court de ressources;
- Demander à la ministre des Affaires municipales, Mme Geneviève Guilbault, de se pencher sur cette importante problématique vécue par plusieurs municipalités au Québec et de faciliter le recours à l'article 137.1 de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) stipulant que *la Commission peut autoriser un organisme public à ne pas tenir compte de demandes manifestement abusives par leur nombre, leur caractère répétitif ou leur caractère systématique ou d'une demande dont le traitement serait susceptible de nuire sérieusement aux activités de l'organisme.*

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19h55 et se termine à 20h13.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 2026-01-026

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h13.

Julie Pressé, mairesse

Annie Jacques, d.g. et
greffière-trésorière.

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».